

**VILLE DE
MONTRÉAL-OUEST**



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire qui se tiendra lundi le 25 mai 2020 à 20h00, le Conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage 2010-002 de la Ville de Montréal-Ouest pour l'immeuble suivant :

Endroit concerné

Adresse : 29 Campbell
Numéro de matricule : 9334-45-4943-6
Zone : RB-7

Nature de la demande et effet de la dérogation

Régulariser un empiètement de la galerie, qui se trouve à une distance de 3.66 mètres de la ligne de propriété, alors que la marge de recul avant est au minimum de 4.57 mètres suivant la grille de spécifications dans la zone précitée. L'acceptation de la demande aurait donc pour effet de réduire cette norme de 0.91 mètre.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut transmettre ses observations au Conseil municipal concernant cette demande avant 16h30 le 25 mai, en écrivant à l'adresse : info@montreal-ouest.ca.

Fait à Montréal-Ouest, ce 6 mai 2020.

Claude Gilbert
Greffier